



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE TORBAT-E JAM

---

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s**  
**Pôle Étude et Recensement des camps**  
Zone Asie Pacifique

CROISE Adèle  
Décembre 2022



PHOTO ©: PHOTO DE RAMIN KHATIBI  
UNSPASH



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE TORBAT - E-JAM

*« Installations pour réfugiés en Iran »*

## CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S AFGHAN-E-S DE TORBAT-E JAM

*Province du KHORASAN RAZAVI  
Nord-est de la République Islamique d'Iran*

Localisation du camp

## CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de installation du camp  
Population accueillie

## RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

### LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp  
Le statut juridique des personnes installées dans le camp  
Les services assurés dans le camp

## ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

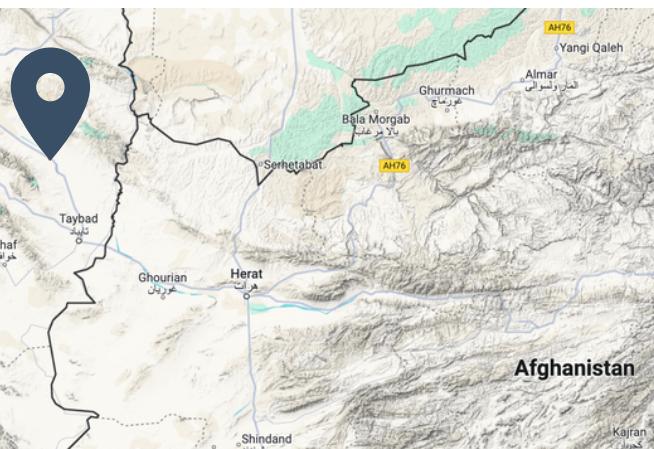
La mainmise du HIG sur Shamshatoo  
Les exactions commises par la police et le gouvernement pakistanais  
Le manque d'infrastructures et d'opportunités économiques

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

# Localisation du camp de TORBAT-E JAM

COORDONNÉES GPS :

**35.3169186** DE LATITUDE NORD,  
**60.5283623** DE LONGITUDE EST.



**LE CAMP DE TORBAT-E JAM SE SITUE DANS LA PROVINCE DU KHOASAN RAZAVI, AU NORD-EST DE L'**IRAN**, À SEULEMENT QUELQUES KILOMÈTRES DE LA FRONTIÈRE AVEC L'AFGHANISTAN.**

TORBAT-E JAM EST UNE VILLE SITUÉE DANS LE DISTRICT CENTRAL DU COMTÉ DE TORBAT-E JAM, DANS LA PROVINCE DU KHOASAN RAZAVI.



# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

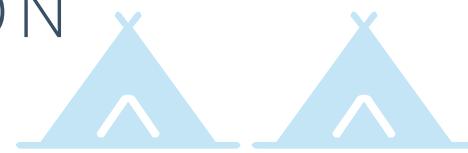


[1]

Le camp de Torbat-e Jam, localisé dans la province du **Khorasan Razavi** au nord-est de l'Iran, à seulement quelques kilomètres de la frontière avec l'Afghanistan, mesure 100 hectares [2]. Il fait partie des camps institutionnalisés [3] et encadrés par l'État iranien, communément appelés « **guest settlement** », « installations pour réfugiés » [4], accueillant 3% [5] de la population afghane réfugiée en Iran soit aux alentours de 800 000 personnes [6], si l'on fait une moyenne des différents chiffres enregistrées par les organisations étudiées dans cette recherche.

## RAPPEL HISTORIQUE ET HUMANITAIRE

L'**Iran** et l'**Afghanistan** partagent une histoire riche dont les migrations contemporaines témoignent de l'intensité et la complexité [7]. Comme le résument les chercheuses en sciences politiques Fariba Adelkhah et Zuzanna Olszewska, « Si l'émigration afghane est le fruit de la conjoncture sociopolitique – sécheresses, changements de régime, guerre – et de la structure économique – pastoralisme, cycles saisonniers des activités productives – elle s'inscrit dans un continuum historique de mouvements récurrents de population à l'échelle de la région » [8].



Après le coup d'État en 1978 en Afghanistan, et l'installation d'un régime marxiste, puis l'invasion soviétique en 1979, un très grand nombre d'afghan-e-s partent trouver refuge en Iran. Durant une vingtaine d'années l'Iran pratique la politique des « portes ouvertes » [9] et autorise les personnes migrantes venues d'Afghanistan à résider sur son territoire tout en bénéficiant des mêmes droits que ses ressortissant-e-s. C'est après la chute du gouvernement afghan de Najibullah en 1992 que les conditions d'entrée et de vie en Iran se durcissent pour les personnes afghanes. L'Iran, après avoir appliqué une politique de protection *prima facie* [10] envers les afghan-e-s, est passée d'une politique d'accueil globale à une immigration plus restrictive dont le rapatriement [11] est l'une des composantes non négligeables de ces vingt dernières années.

Comme le rappelle le Rapport Global de l'**UNHCR** de 2018, « *La situation des réfugié-e-s afghan-e-s, qui dure depuis quarante ans, est la plus importante et la plus ancienne de la région (Asie). Le regain d'insécurité, le conflit et la sécheresse ont provoqué de très grands déplacements internes et externes* » [12].

En 2018, la diaspora afghane, établie dans plus de 80 pays mais dont 91% résident en Iran ou au Pakistan, constitue la deuxième plus grande population réfugié-e-s au monde [13].

**951.142 afghan-e-s sont réfugié-e-s** sur le territoire iranien et dépendent de son système de protection « *Amayesh* » [14]. 450 000 possèdent des passeports afghans avec des visas temporaires iraniens leur permettant de rester sur le territoire [15]. En parallèle, entre 1.5 et 2 millions ne détiennent aucun papier d'identité [16]. S'ajoute également à la présence des réfugié-e-s afghan-e-s la présence de 28 268 réfugié-e-s irakien-e-s [17].

Si des politiques nationales encadrant la résidence et le rapatriement des afghan-e-s ont été mises en place par le gouvernement iranien dès les années 1990, c'est en 2011 qu'un tournant a eu lieu avec la mise en place d'une stratégie transnationale et d'une réponse régionale à la situation des réfugié-e-s afghan-e-s. Le « Solutions Strategy for Afghan Refugee » « Solutions de Stratégies pour les Réfugié-e-s Afghan-e-s » (SP4SSAR), accord quadripartite lancée entre l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et l'Iran, le Pakistan et l'Afghanistan a été mis en place afin d'identifier et mettre en œuvre des solutions durables pour les réfugié-e-s afghan-e-s. Ce programme fait partie, depuis 2019, de la stratégie de développement du « Global Compact Refugee » (GCR), connu en français sous le nom du « **Pacte mondial sur les réfugiés** », résolution adoptée le **17 décembre 2018 par les Nations-Unies** [18], « qui entend fournir la base d'un partage prévisible et équitable de la charge et des responsabilités, compte tenu du fait qu'une solution satisfaisante aux problèmes des réfugiés ne peut être obtenue sans une coopération internationale » [19]

Conçue comme une « initiative régionale pluriannuelle, le SP4SSAR offre un cadre complet intégrant des interventions conjointes visant à faciliter le retour volontaire et la réintégration durable en Afghanistan tout en fournissant une assistance aux réfugiés, aux communautés d'accueil et aux pays faisant partie du programme [20]. » Cette stratégie permet donc notamment de « fournir un cadre de coopération entre les acteurs humanitaires et du développement pour répondre aux besoins des réfugiés afghans et des communautés qui les accueillent » [21].

**L'Iran, avec près d'un million de réfugié-e-s afghan-e-s** enregistré-e-s sur son territoire, se classe dans les **dix pays accueillant le plus de personnes fuyant leur pays dans le monde** [22]. C'est également une zone géographique de transition migratoire avec sa frontière commune avec la Turquie au nord-est.

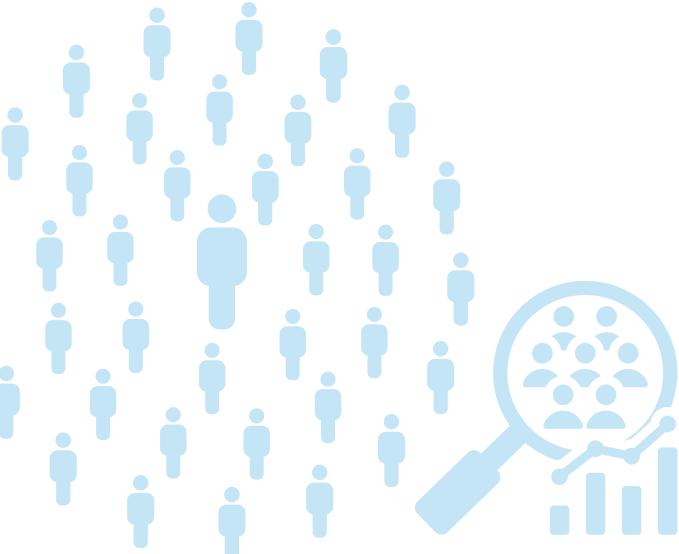
Parmi les réfugié-e-s, 97% résident dans des zones urbaines, tandis que les **3% restant vivent dans des camps gérés par le gouvernement, comme c'est le cas à Torbat-e Jam.**

## LE CAMP DE TORBAT-E JAM

Dans le cadre d'un concours étudiant en ingénierie d'aide humanitaire et de développement, organisé par la faculté de Montréal, un groupe d'étudiant.e.s de la **faculté de Shahid Beheshti** basé à Téhéran [24] s'est intéressé au camp de Torbat-e Jam sur un apport en ingénierie et revalorisation économique. Ici les étudiants ont choisi le camp de Torbat-e Jam comme cas pratique, afin de proposer des solutions pour, entre autre, améliorer la qualité de vie des personnes présentes à travers des implantations économiques (ici des manufactures destinées à la fabrication de vêtements). Selon les étudiant-e-s de la Faculté de Téhéran [25] **le camp de Torbat-e Jam se serait créé de manière informelle en 1984 et institutionnalisé dès 1994.** Le UNHCR mentionne également cette date de création [26].

Ce camp qui, selon l'ambassadeur suisse Jean-Marc Boulgaris lors l'une de ses visites en 2004 devait être « temporaire » [27] s'est pérennisé pour devenir l'une des quatre installations de réfugié-e-s afghan-e-s encadré-e-s par l'État iranien. Nommé comme l'un des « **meilleurs camps de réfugié-e-s du monde** » [28] par Antonio Guterres lors d'une visite en 2008 lorsqu'il était Haut-commissaire des Nations-Unies pour les réfugié-e-s, le camp est présenté dans cet article comme « une communauté de réfugié-e-s bien organisée et bien équipée, en briques solides, composée d'écoles, de clinique, d'une mosquée et d'un centre communautaire où ont lieu des expositions pour les réfugiés » [29].

# LA POPULATION ACCUEILLIE



## Nombre approximatif de personnes réfugié-e-s dans le camp :

- La sous délégation de l'UNHCR à Mashad en charge du camp évoque approximativement 4000 personnes sans préciser de date de recensement [30].
- Le World Food Programme fait état de 4 200 personnes en mars 2013 [31].
- Selon le papier de recherche des étudiants de la Faculté de Téhéran, 3 523 personnes y vivaient en 2018 [32].

## Les différentes nationalités présentes dans le camp :

Il semblerait qu'il y a seulement des afghan-e-s qui résident dans le camp de Torbat-e Jam [33]. Les groupes ethniques « Tajik » et « Hazara » sont présents [34].



## La dynamique démographique dans le camp :

Selon les données utilisées par les étudiant-e-s de Téhéran lors de la rédaction de leur recherche, il semblerait que **55% d'hommes** et **45% de femmes** étaient présent-e-s dans le camp en 2018 [35].

La recherche universitaire des chercheurs de l'Université finlandaise Turku rapporte que 69% des personnes habitant dans les installations pour réfugié-e-s étudiées, dont le camp de Torbat-e Jam, ont migré en Iran dans les années 1980, contre 17% dans les années 1990, 7% dans les années 2000 contre 2000 contre 0% après 2010 [36].



# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE



## LÉGISLATION

**L'Iran est signataire de la Convention de Genève de 1951** et de son protocole de 1967 depuis le 28 juillet 1976 tout en émettant des réserves sur l'article 17 (emploi), article 23 (secours public), article 24 (droit du travail et sécurité sociale) et l'article 26 [37] (liberté de circulation). Comme le relève Safinaz Jadali, « **le niveau de protection, de droits et de prestations sociales dont bénéficient les migrants en Iran dépend forcément de leur statut migratoire dans le pays** » [38].

Elle précise également que « les questions des réfugiés sont gouvernées par les ordonnances de 1963 et de 2000 [39] ainsi que la loi de 1931 régissant l'entrée et le séjour des étrangers [...] ces ordonnances n'ont jamais été amendées depuis leur ratification [...] et n'offrent pas de procédures détaillées concernant la détermination de la demande d'asile. » [40].

C'est le Bureau des Affaires Etrangères (**BAFIA**), sous l'autorité de l'état iranien qui est responsable de l'enregistrement des demandes d'asile et de leur reconnaissance. Ce système d'enregistrement, qui a connu différentes évolutions [41], permettrait seulement aux afghan-e-s arrivé-e-s avant 2001 sur le territoire iranien de pouvoir se voir octroyer une **carte de protection nommée « Amayesh »** et ainsi de se voir reconnaître des droits de résidence, de travail et d'éducation.

Selon le Rapport de l'Organisation suisse d'aide aux réfugié-e-s (OSAR), « Selon Human Rights Watch, en 2003, soit deux ans après la fermeture de la frontière (avec l'Afghanistan), un système de carte d'identité, appelé Amayesh, a été introduit par le gouvernement iranien pour enregistrer les Afghans à qui on avait donné le droit de résidence légale, sur la base de leur nationalité afghane, pendant les années 1980 et 1990. Pour le HCR, les détenteurs de cette carte sont alors devenus de facto des réfugiés. La vaste majorité des afghan-e-s arrivé-e-s après 2003 n'a pas été autorisé à demander cette carte » [42].

Ce même rapport, concernant l'accès à l'asile, explique que « selon Human Rights Watch, le gouvernement iranien a fermé sa frontière avec l'Afghanistan en 2001 en déclarant qu'il était pratiquement impossible d'accepter de nouveaux réfugiés [...] selon ECHO, le gouvernement iranien ne permet plus aux réfugié-e-s d'avoir accès à un processus de détermination du statut de réfugié-e-s [...] l'ONG HRW s'inquiète de **l'absence d'un système d'asile fonctionnel qui a comme conséquence que les réfugié-e-s n'ont pas accès à la protection et à l'assistance dont ils auraient besoin.** » [43]

Selon le rapport de Landinfo, la personne qui s'enregistre auprès du système de carte Amayesh doit également s'accommoder du paiement d'une taxe de 215\$ [44]. Cette carte doit être renouvelée tous les ans par leurs propriétaires.

Depuis 2010, plusieurs plans globaux de régularisation ont été approuvé par le Conseil Suprême de la sécurité nationale (Comprehensive Regularisation Plan, CPR) visant à régulariser le séjour des afghan-e-s sans papier sur le territoire, ce qui aurait permis à de nombreuses personnes d'obtenir des visas pour rester sur le territoire, notamment **450 000 [45] afghan-e-s après le premier plan de régularisation.**

En 2015, « une percée importante a eu lieu : un décret du Guide Suprême a permis de lever les obstacles à l'éducation pour les migrants afghans en situation irrégulière. Tous les enfants afghans, quel que soit leur statut migratoire ou celui de leurs parents, peuvent désormais intégrer des écoles publiques. » [46].

Selon l'UNHCR, l'imbrication du SS4PAR dans le Pacte Mondial pour les réfugié-e-s a permis de renforcer, voire d'établir, des partenariats entre les différents acteurs impliqués. Ces acteurs représentent aujourd'hui « **la réponse apportée par l'Iran à propos de l'accueil des réfugiés**, par sa coordination, élevé dans les priorités nationales [...] représentant **9 ministères de tutelle** (ministère des affaires étrangères de l'éducation...), **13 organisations non gouvernementales** (Norwegian Refugee Council), et **8 programmes des Nations Unies** (FAO, IOM...).» [47].

L'Iran, dans sa participation au **SS4PAR**, contribue largement à **la politique du rapatriement des personnes afghanes en Afghanistan**, qui est l'un des fondements de la politique du SS4PAR. En effet, comme le rappellent les trois piliers dans la présentation du programme :

- « *Créer des conditions propices au volontariat et au rapatriement par le biais d'investissement dans les communautés.*

- Construire une capitale afghane basé sur des moyens de subsistance pour faciliter un retour durable et une réintégration.
- Soutenir de manière renforcé les communautés de réfugiés, en préservant un espace de protection et d'accueil dans les pays tiers de réinstallation » [48].

La « **réintégration** » est pensé de manière volontaire, et doit se faire en partenariat avec l'Afghanistan, en :

- « *En distribuant des terres aux rapatriées*
- *En investissant de l'argent dans les économies internes*
- *En mettant en place un système d'ancrage au retour*
- *En créant des outils de collectes de données permettant de suivre et documenter ces programmes transfrontaliers et sur le retour à la réintégration* » [49].

Cette politique doit également, entre autre, « *renforcer les conditions d'une réintégration durable en Afghanistan, en s'appuyant sur l'ensemble des partenariats humanitaires et dans des zones prioritaires de retour et de réintégration* », qui sont 20 zones présélectionnées et où sont reliées « *des projets communautaires soutenus par des programmes de développement et des investissements privés* » [50].

Depuis 2002 et le démarrage du programme du SS4AR, en aide avec l'UNHCR, « *près d'un million de personnes afghanes ont été accompagné dans leurs rapatriements en Afghanistan* » [51]. Cette politique du rapatriement a été fortement impacté par les différentes évolutions de la situation politique de l'Afghanistan. A titre de comparaison, en 2016, 2431 personnes ont été rapatriées, contre 876 en 2021 [52].

## MODALITÉS D'ACCÈS AU CAMP

(OUVERT / FERMÉ / ACCÈS SOUS CONDITIONS).

L'enquête auprès des personnes vivants dans les camps gérés par l'état iranien, effectué par les chercheurs de l'université de Turku souligne le fait qu' « une différence majeure entre les installations pour réfugiés et les autres lieux de vie des Afghans en Iran est l'accès aux installations qui est fortement réglementé. Ailleurs en Iran, les Afghans ont plus de latitude pour sélectionner leur environnement proche et pour entrer et sortir - si les questions financières et autres le permettent. » [53]

### POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE DES PERSONNES AFGHANES EN IRAN

Le retrait des troupes américaines en Afghanistan à la mi-août 2021, ayant pour conséquence direct l'effondrement du régime d'Ashraf Ghani et la reprise du pouvoir par les Talibans le 15 août 2021, a également eu un fort impact sur l'arrivée de très nombreux et nombreuses personnes d'Afghanistan en Iran. En effet, d'après l'ONG Norwegian Refugee Council [54] en novembre 2021, environ 300 000 personnes venues d'Afghanistan sont arrivées en Iran depuis la chute du régime durant l'été. Ces importants déplacements de population, et la situation politique et sécuritaire afghane de manière générale, ont eu pour effet de remobiliser la coopération internationale. En effet, depuis le mois de septembre 2021, de nombreux pays ont apporté un soutien économique notable aux organisations internationales déjà présentes en Iran pour soutenir les personnes afghanes qui s'y sont réfugiées. De nombreux pays ont contribué à hauteur de plusieurs millions d'euros-

-pour renforcer les programmes d'intervention déjà en place, notamment du World Food Programme [55] ou encore du HCR [56]. Ces contributions financières sont à mettre en perspective avec ces interrogations :

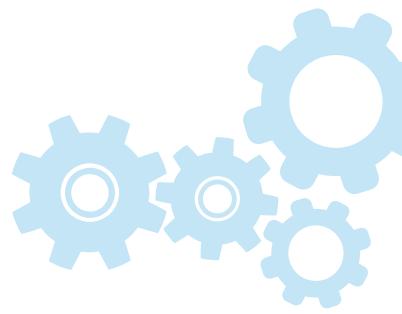
- Comment sont couverts les besoins immédiats des populations déplacées et réfugiées ? Quelles solutions envisagées pour les besoins sur du plus long terme ?
- Comment survivront les programmes du SS4PAR avec le nouveau gouvernement en place en Afghanistan ?



# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP :

La gestion du camp de Torbat-e Jam est partagée entre plusieurs acteurs :



### LES ORGANISMES GESTIONNAIRES GOUVERNEMENTAUX

#### TYPOLOGIE

**BAFIA** [57]  
BUREAU DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET DES  
IMMIGRANTS ETRANGERS  
(BUREAU FOR ALIENS AND FOREIGN  
IMMIGRANTS AFFAIRS) DONT L'AUTORITÉ  
DÉPEND DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
IRANIEN.

**MOE** [59]  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION

**SWO** [60]  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
(STATE WEFARE OF IRAN)

#### DOMAINES D'INTERVENTION

**Co-gestionnaire des camps en Iran avec l'UNHCR.**  
**Gestion managériale générale.**  
Concernant le camp de Torbat-e-Jam, c'est sous son autorité que les travaux d'entretien du camp ont lieu : entretien des routes, construction d'une librairie, d'une maternité, laveries, toilettes, rénovations, installation du gaz, espace verts. [58]

**Fournit éducation dans les écoles pour les enfants réfugiés et est en charge du matériel scolaire.**

**Fournit une aide aux personnes réfugiées en situation d'handicap physique ou mental.**



## LES AGENCES DES NATIONS UNIES



### TYPOLOGIE

### DOMAINES D'INTERVENTION

<b>UNHCR</b> ET SA SOUS DÉLÉGATION UNHCR DE LA VILLE DE MASHAD.[61]	<b>Co-gestionnaire des camps en Iran avec le BAFIA.</b> Missions de coordination avec toutes les agences des NU ainsi que les ministères, missions de protection, logistique et sécurité. [62]
<b>UNDP</b> [63] NATIONS UNIES POUR LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	<b>Management des ressources en eau.</b>
<b>UNIDO</b> [64] NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS INDUSTRIELLES	Soutient les commerces afghans étant des moyens de subsistance financier et permettant une réinstallation en Afghanistan, notamment dans le commerce des tapis tissés à la main (présence de ce genre de commerce dans le camp de Torbat-e Jam). [65]
<b>UNESCO</b> ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE	Participe aux formations et aux sensibilisations des réfugiées sur la question de l'utilisation de l'eau. [66]
<b>UNFPA</b> FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION	Améliorer l'accès aux soins de maternité, santé sexuelle et reproductive pour les femmes afghanes, formation pour des femmes afghanes au métier de sage-femme. [67]
<b>WFP</b> [68] PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	Distribue aux plus précaires de la nourriture vitale.

## LES ACTEURS LOCAUX ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

### TYPOLOGIE

**HAMI** [69]  
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES FEMMES ET DES ENFANTS AFGHANS (ORGANISATION IRANIENNE)

**MAHAK CHARITY** [71]  
(ORGANISATION IRANIENNE)

**ODVV**  
ORGANIZATION FOR DEFENDING VICTIMS OF VIOLENCE [73] (ORGANISATION IRANIENNE)

**INTERNATIONAL RELIEF FOUNDATION** [75]  
(ORGANISATION ANGLAISE)

**CHAIN OF HOPE**  
(ORGANISATION ANGLAISE)

**DRC DANISH REFUGEE COUNCIL** [79]  
(ORGANISATION DANOISE)

**NRC NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL** [81]  
(ORGANISATION NORVÉGIENNE)

**RI RELIEF INTERNATIONAL** [81]  
(ORGANISATION AMÉRICAINE)

### DOMAINES D'INTERVENTION

**Ateliers et campagnes autour de l'éducation, responsabilisation, lien social.** [70]

**Fournit aide, soins et opérations pour les enfants réfugiés afghans souffrant de cancer.** [72]

**Fournit prévention sur la violence de genre ainsi que des ateliers.** [74]

**Soutient l'émancipation des femmes afghanes à travers l'entreprenariat.** [76]

**Organise des opérations médicales ainsi que des soins et une assistance médicale pour les enfants en besoin vitale.**  
**Apporte également son aide dans les domaines de l'éducation et de la formation.** [78]

**Améliore les moyens d'existence et de subsistance dans la perspective d'une réintégration durable en Afghanistan.** [80]

**Améliore les conditions de vie des réfugiés et s'occupe également des Shelters et WASH.** [82]

**Création et gestion de centres de formation pour les réfugiés afghans.** [84]

Le document le plus récent évoquant l'organisation du SS4AR [85], datant de 2020, permet également de comprendre les investissements financiers et l'organisation autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes afghanes sur le territoire iranien. En effet, sont attribués, pour l'année 2020 :

- Domaine de la sécurité : 3 585 462 \$
- Domaine de l'éducation : 190 388 219 \$
- Domaine de la santé : 34 354 658 \$
- Programme de rapatriement : 19 589 107 \$ [86]

Une liste importante de l'ensemble des acteurs mobilisés sur l'organisation figure également à la fin du dit document, évoquant les acteurs étatiques, non étatiques, locaux et organisations non gouvernementales cités plus haut en tant que gestionnaires présupposés du camp de Torbat-e-Jam [87].

## LE SYSTÈME DE DÉLIVRANCE DES PROTECTIONS INTERNATIONALES OCTROYÉES :



Un programme de rapatriement volontaire en Afghanistan [88], mené par l'UNHCR, l'Organisation Internationale de la Migration [89] (IOM) et ses collaborateurs est en place et est classé parmi la « Protection » [90] sur la fiche descriptive de l'UNHCR sur l'Iran.

Concernant les protections internationales, l'UNHCR indique qu'il existe également des « *réinstallations dans des pays tiers* » [91]. Pour l'année 2020, il est indiqué sur cette même fiche descriptive que le Royaume-Uni a offert 100 places, l'Islande 20. De plus, 4 personnes auraient dû être transférées en Nouvelle-Zélande, 70 en Suède, 7 au Royaume-Uni et 8 en Australie, mais ces transferts ont été stoppés au vu de la situation sanitaire avec le Covid-19. [92]

## SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP :

### ALIMENTATION



Les seules informations trouvées à ce sujet concernent les distributions de nourriture du World Food Programme. Dans son programme, le WFP explique assister l'Iran, chaque mois, dans ses camps de réfugié-e-s. [93]. L'approche du WFP est encadrée par le SP4SSAR, dont la stratégie pour 2018/2020 est de : « veiller à ce que les réfugié-e-s souffrant d'insécurité alimentaire en Iran soient en mesure de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels grâce à deux activités :

- *Fournir une aide alimentaire inconditionnelle comprenant de la farine et de l'argent en espèce, ce qui est la nouveauté du programme ; ainsi en introduisant cet argent les réfugiés vont pouvoir détenir un pouvoir d'achat ce qui va permettre d'accélérer l'économie des camps, les magasins étant gérés par les réfugiés eux-mêmes [94].*
- *Fournir un soutien inconditionnel aux femmes et filles réfugié-e-s : à la fin de chaque mois scolaire, les filles qui fréquentent régulièrement-*

-l'école recevront une allocation mensuelle sous forme de carte de débit et à leur nom, les incitant à se scolariser. » [95]

En effet, la carte du camp créé par les étudiants de Téhéran indique bien la présence de magasins, mais également d'un marché, d'une boulangerie ainsi que de terres cultivées [96].



## EDUCATION

Le plan des étudiants de Téhéran indique la présence de deux écoles [97]. Le document portefeuille du SSAR de 2014/2015 détaille également de la construction d'une librairie financée par le BAFIA au sein du camp de Torbat-e Jam [98]. De plus, le programme Educate A Child de l'UNHCR, permettant la mise en place de différentes activités autour de l'éducation dans les camps de réfugié-e-s en Iran, a notamment permis la distribution de kit d'hygiène mais également des ateliers sur l'hygiène dans le camp [99] (voir le plan des étudiants ci-dessous).



## SANTÉ

Présence d'une clinique sur le plan du camp des étudiants de la faculté de Téhéran [100].

## INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La recherche des étudiants de Téhéran permet de découvrir l'existence de différentes activités économiques au sein du camp [101]. Une entreprise de fabrication de vêtements, une entreprise de fabrication d'écrans, une quarantaine de commerces présents dans le marché, apparemment sous l'autorité d'un « Conseil d'autorité », ainsi que des emplois saisonniers dans l'agriculture sont présents au sein du camp. Il est également indiqué que certains hommes ont des emplois saisonniers à l'extérieur du camp dans la construction.

Concernant l'entreprise de fabrications de vêtements, il est précisé qu'elle est soutenue économiquement par le bureau des Etrangers de la ville de Mashad ainsi que par Imam Mohammed Bagher Charity.

## ENERGIE ET ENVIRONNEMENT



Pas d'informations précises à ce sujet si ce n'est la présence d'une installation électrique et d'une canalisation pour l'eau indiquées [102] dans le plan des étudiants de Téhéran. L'installation du gaz était prévue par le BAFIA dans ses travaux d'amélioration du camp [103].



## SÉCURITÉ

Un poste de sécurité figure sur le plan des étudiants de Téhéran [104].

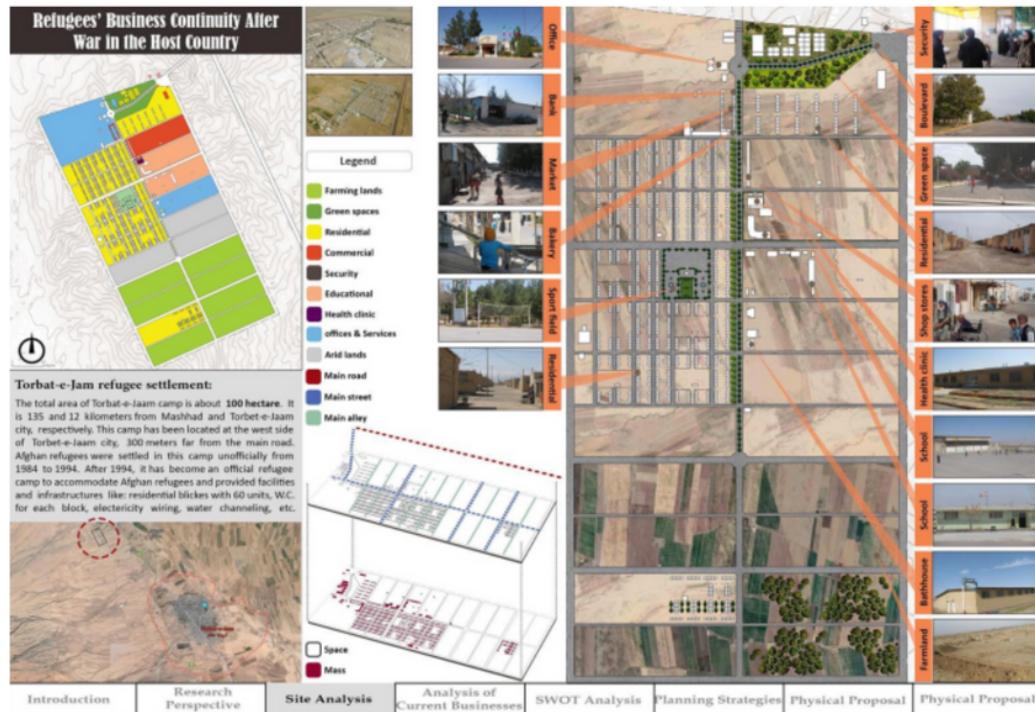
## MISE À L'ABRI ET MODALITÉS D'ACCUEIL

Comme l'indique la carte créée par les étudiants de Téhéran, les personnes vivant dans le camp sont logés dans un camp en dur, dans une soixante de blocs résidentiels, entourés par des bains publics [105]. On peut apercevoir ces résidences sur cette même carte ainsi qu'en faisant une recherche satellite via Google Map. Le journaliste présent lors de la visite d'Antonio Guterres en 2008 fait également état de « maisons en briques » [106].



Le rapport SP4SSAR de 2018/2019 rappelle que « les installations pour les réfugié-e-s ont été construites il y a plus de vingt ans, les abris et les infrastructures (eau, gaz, électricité, espaces publics) ont un besoin urgent de maintenance et de réhabilitation afin d'assurer les conditions sanitaires et la sécurité physique des réfugiés afghans » [107].

### LE PLAN DU CAMP RÉALISÉ PAR LES ÉTUDIANT-E-S DE LA FACULTÉ DE SHAHID BEHESHTI [108]



### LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE FINLANDAISE SUR LES INSTALLATIONS DE CAMPS DE RÉFUGIÉ-E-S DE L'ÉTAT IRANIEN

La recherche universitaire des chercheurs de l'Université Finlandaise Turku, ayant eu lieu en 2018 et portant sur la situation des réfugié-e-s en Iran a été effectué auprès des habitants des camps de réfugié-e-s, installées par le gouvernement, dont Torbat-e Jam. Celle-ci indique que « La majorité des personnes interrogées se trouvaient légalement en Iran et possédaient les documents nécessaires pour l'autorisation de séjour, des soins de santé et d'accès à d'autres services publics.

Certains migrants avaient auparavant obtenu une autorisation légale pour un séjour prolongé en Iran mais, pour diverses raisons, n'ont pas pu prolonger la validité de leur permis de séjour auprès de la BAFIA. » [109].

Elle précise également que « parmi les répondants des installations, une forte majorité, 87%, vivait dans leur logement actuel depuis plus de 20 ans; 12% y vivaient depuis 11 à 20 ans ». L'enquête montre également une conséquent taux de satisfaction des hébergements actuels. En effet, « près de trois personnes interrogées sur quatre, 71% dans le camp de Torbat-e Jam étaient entièrement ou partiellement satisfaits. »

# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

## DES RÉFUGIÉS

Lors des entretiens menés par les étudiants de la faculté de Téhéran, une vingtaine de réfugié-e-s ont évoqué leurs **difficultés financières dues notamment au chômage.** Cela engendrerait, pour les étudiants, les conséquences négatives suivantes : **des problèmes de malnutrition**, qui ont notamment été évoqués par les professeurs présents dans les écoles sur place. Cela aurait également des conséquences négatives sur l'apprentissage scolaire des élèves. Des problèmes qualifiés de « **corruption éthique** [113] » dans ce même document soulèvent la **pratique forcée de la prostitution par certaines femmes du camp**, à l'extérieur de celui-ci. Les familles seraient également « désunies [114] » avec de nombreux hommes qui, devant partir travailler à l'extérieur du camp, ont peu de lien avec leurs familles.

La situation des **1.5 à 2 millions d'afghan-e-s n'ayant pas de reconnaissance juridique sur le territoire** semble à elle seule constituer une source de grande vulnérabilité. N'étant pas détenteurs de la carte « Amayesh [115] », ni de visas temporaires, ils ne peuvent pas accéder aux mêmes droits qu'une partie de la population. Comme le rapporte en 2017 la Direction générale pour la Protection Civile et les opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), « **Les afghan-e-s sans papiers sont généralement plus vulnérables car ils ne sont pas éligibles à la majeure partie de l'aide** [...] ceux qui ne détiennent pas la carte d'enregistrement Amayesh, font face aux contraintes et aux limitations à l'accès aux moyens de subsistance, aux soins de santé et à d'autres services essentiels.

On estime en moyenne que **2000 Afghan-e-s continuent d'arriver chaque jour en Iran**, mais il n'y a pas eu de détermination généralisée du statut de réfugié (DSR) dans le pays depuis 2001. » [116].

Comme le remarque le Département de recherche américain en relations internationales (USDOS) sur l'accès à l'asile en Iran, « Alors que le gouvernement disposerait d'un système de protection des réfugiés, le HCR ne disposait pas d'informations sur la façon dont le pays avait statué sur l'asile. Selon HRW, **le gouvernement a continué d'empêcher de nombreux Afghan-e-s de s'inscrire pour obtenir le statut de réfugié**. Les Afghan-e-s non enregistré-e-s dans le cadre du système Amayesh qui avaient émigré en Iran au cours des dernières décennies de conflit dans leur pays d'origine se sont toujours vu refuser l'asile ou l'accès à l'enregistrement auprès des Nations Unies en tant que réfugié-e-s pour la réinstallation. Des ONG ont signalé que bon nombre de ces demandeurs et demandeuses d'asile déplacé-e-s pensaient avoir subi des pressions pour quitter le pays mais ne pouvaient pas retourner en Afghanistan en raison de la situation sécuritaire dans leurs provinces d'origine. [117] »

Cette situation a donc entraîné pendant des années une restriction importante dans l'accès aux droits à la santé, à l'éducation, au travail... Des évolutions dans la reconnaissance des droits sont tout de même à noter depuis 2015 avec le « *Comprehensive regulation plan* [118] » concernant les afghan-e-s sans papiers sur le territoire iranien.

Le rapport de l'OSAR fait également part des vulnérabilités liées au rapatriement et des déportations en Afghanistan [119] et fait également état des enquêtes menées par le média allemand Deutsche Welle (DW) et d'Human Rights Watch sur la participation des réfugié-e-s afghans à la guerre en Syrie en échange de la citoyenneté iranienne [120].

Concernant l'accès aux droits à la santé, il semble que la pandémie du Covid-19 a permis certaines avancées. En effet, l'initiative « Universal Public Health Insurance » (UPHI) serait une « initiative gouvernementale de la BAFIA, du Ministère de la santé et de l'éducation médicale, en collaboration avec le HCR, à destination des réfugiés afghans les plus vulnérables elle a permis au HCR de couvrir les coûts d'assurance pour 120 000 réfugiés [121] ». Cette assurance universelle permet de couvrir les soins « lors des hospitalisations, services ambulatoires, radiologie, tests en laboratoire et coûts en pharmacie [122]. »

Il est indiqué à plusieurs reprises que les réfugié-e-s vivants sur le sol iranien n'ont pas de liberté de mouvement. En effet, l'OSAR explique que « *selon la représentante du HCR en Iran, Sivanka Dhanapala, le gouvernement iranien a adapté en 2001 une directive appelée « no-go areas » qui impose des restrictions de mouvements aux étrangers-ères, y compris les réfugié-e-s. Ces personnes ne peuvent pas voyager ou s'établir dans certaines provinces [...] sur les 31 provinces que comptait le pays, 17 sont entièrement NGA et onze le sont partiellement [...] les afghan-e-s ne peuvent se déplacer d'une ville à l'autre sans un permis spécial délivré par les autorités locales [123]* ».

La recherche universitaire finlandaise souligne également cet aspect de la vie quotidienne des réfugié-e-s, dressant la carte [124] des « no go zone area » (voir ci-dessous).

Cette restriction de liberté est également illustrée par HRW dans son rapport de 2013 sur les violations des droits des réfugié-e-s afghans en Iran [125].



Figure 5. Restricted areas ("no-go areas") in Iran in which Afghans are not entitled to live or travel without specific permissions.

[126]

## SITUATION SÉCURITAIRE, PROBLÈME D'ADDICTION À LA DROGUE ET MALADIES.

L'Iran a connu et connaît encore de nombreux tremblements de terre ainsi que d'importantes inondations menaçant sa population et engendrant d'importants mouvements de populations [127]. Des tremblements de terre importants ont eu lieu en 2017 dans la région du Khorasan-Razavi, impactant la ville de Torbat-e-Jam comme le signale le Croissant Rouge iranien [128], sans préciser la situation des réfugié-e-s vivant sur place.

Concernant la situation sanitaire dû à la pandémie du Covid-19, « le HCR, en coordination avec le gouvernement iranien a distribué des articles d'hygiène de base tels que du savon et des serviettes en papier jetables à quelque 7 500 réfugiés et familles vivant dans les camps de réfugiés à travers le pays. Le HCR continue de travailler avec la BAFIA, le Ministère de l'éducation sanitaire et médicale, les agences des Nations Unies, dont l'Organisation Mondiale de la Santé, et les ONG internationales partenaires pour sensibiliser les réfugiés et les pays d'accueil aux principales mesures de prévention dans les communautés. » [129]



# SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] EARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran p.3, [http://membresirec.umontreal.ca/student\\_competition/9th/fiche.php?ID=47](http://membresirec.umontreal.ca/student_competition/9th/fiche.php?ID=47)
- [2] REDMOND Ron, UNHCR News, "UNHCR Chief visits, praises refugees camp in eastern Iran", 21 novembre 2008
- [3] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", Publications of the Department of Geography and Geology of University of Turku, Division of Geography, n°9, 2018, p.7; UNHCR, Iran Fact Sheet, UNHCR Presence, 1 October 2019, p.1
- [4] UNHCR, Rapport global sur la République Islamique d'Iran, 2013, p.1
- [5] UNHCR, Figures at glance Iran, Settlements, <https://www.unhcr.org/ir/figures-at-a-glance/>, 18 juin 2020
- [6] UNHCR, Operational Data Portal, Country view, Iran (Islamic Republic of), <https://data2.unhcr.org/en/country/iran>, 1er octobre 2020
- [7] EYVALU D., JAUHIAINEN J., SALAVATI SARCHESHMEH B., « Afghans in Iran : Migration patterns and aspirations », op.cit, p.19.
- [8] ADELKHAH F., OLSZEWSKA O., "Les Afghans iraniens", Les études du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, Science Po, numéro 125, avril 2006, p.2,
- [9] EYVALU D., JAUHIAINEN J., SALAVATI SARCHESHMEH B., « Afghans in Iran : Migration patterns and aspirations », op.cit, p.20.
- [10] ADELKHAH F., OLSZEWSKA O., "Les Afghans iraniens", op.cit, p.9,
- [11] Ibid, Le rapatriement, p.12
- [12] UNHCR Rapport Global 2018 (version française), p.55
- [13] UNHCR Rapport, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.4
- [14] Voir partie « Le rôle de l'état hôte » à la page 11 du document
- [15] UNHCR Rapport, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.27
- [16] UNHCR, Figures at glance, Iran, <https://www.unhcr.org/ir/figures-at-a-glance/>, 18 juin 2020
- [17] UNHCR, Global Focus, <http://reporting.unhcr.org/node/2527>
- [18] UNHCR France, « Les états concluent un accord historique en faveur des réfugiés et s'engagent à un soutien plus efficace et équitable », <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/12/5c17ce82a/etats-concluent-accord-historique-faveur-refugies-sengagent-soutien-efficace.html>
- [19] UNHCR, Le Pacte mondial sur les réfugiés, <https://www.unhcr.org/fr/vers-un-pacte-mondial-sur-les-refugies.html>
- [20] UNHCR Rapport, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.7
- [21] UNHCR Fact Sheet, Iran January - March 2020, p.2
- [22] UNHCR Fact Sheet, Iran January - March 2020, p.1, et Amnesty International « Les réfugiés dans le monde en chiffre » <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/refugees-asylum-seekers-and-migrants/global-refugee-crisis-statistics-and-facts/>
- [23] Ibid, p.5
- [24] <https://en.sbu.ac.ir/>, site officiel de l'Université la faculté de Shahid Beheshti situé à Téhéran, section d'études urbaines
- [25] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran p.3, [http://membresirec.umontreal.ca/student\\_competition/9th/fiche.php?ID=47](http://membresirec.umontreal.ca/student_competition/9th/fiche.php?ID=47)
- [26] UNHCR Iran, Sub-office Mashhad, <https://www.unhcr.org/ir/sub-office-mashhad/>
- [27] UNHCR, Rapport du Comité Exécutif sur sa visite en République islamique d'Iran du 3 au 8 février 2004, 2004, p.4
- [28] REDMOND Ron, UNHCR News, "UNHCR Chief visits, praises refugees camp in eastern Iran", 21 novembre 2008
- [29] Ibid
- [30] UNHCR Iran, Sub-office Mashhad, <https://www.unhcr.org/ir/sub-office-mashhad/>
- [31] 17 World Food Programme, Office of Evaluation, Operation Evaluation, Protected relief and recovery operation 200310 (2013 – 2015) Food assistance and education incentive for Afghan and Iraqi refugees in Islamic Republic of Iran, Report number OEV/2014/18, p.77
- [32] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", op.cit., p.1
- [33] World Food Programme, Office of Evaluation, Operation Evaluation, Protected relief and recovery operation 200310 (2013 – 2015) Food assistance and education incentive for Afghan and Iraqi refugees in Islamic Republic of Iran, Report number OEV/2014/18, p.77
- [34] UNHCR, Iran, Sub-office Mashhad, <https://www.unhcr.org/ir/sub-office-mashhad/>
- [35] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", op.cit, p.1
- [36] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", op.cit, p.32
- [37] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", op.cit, p.18; JADALI Safinaz, « L'Iran, pays d'accueil : un point de vue juridique sur les migrants et les réfugiés », Hommes & Migrations n°1352, 2015, p.15
- [38] JADALI Safinaz, « L'Iran, pays d'accueil : un point de vue juridique sur les migrants et les réfugiés », Hommes & Migrations n°1352, 2015, p.14
- [39] Iran National authorities, Regulations of 1963 relating to refugees <https://www.refworld.org/docid/3f4a23767.html>
- [40] Ibid, pp 17 et 18

- [41] Refugee Documentation Centre, Legal Aid board, Report Home office UK border agency, Foreign refugee, Ireland, april 2008, p.2 <https://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2013/06/11/Afghani%20Nationals.pdf>
- [42] OSAR, Iran : le statut légal des réfugié-e-s afghan-e-s, Recherche rapide de l'analyse-pays, Berne, 4 septembre 2018, p.4
- [43] Ibid
- [44] ILandInfo, Country of Origin Information Centre, Report Afghan citizens in Iran, Norway, 14 march 2011, p.7
- [45] JADALI Safinaz, « L'Iran, pays d'accueil : un point de vue juridique sur les migrants et les réfugiés », Hommes & Migrations n°1352, 2015, p.17
- [46] Ibid, p.18
- [47] UNHCR, Global Compact on Refugees, digital platform, Iran, <https://globalcompactrefugees.org/article/iran>
- [48] UNHCR, The Support Platform for the solutions strategy for afghan refugees, a partnership for solidarity and resilience, 2022, p.6
- [49] Ibid, p.10
- [50] UNHCR, The Support Platform for the solutions strategy for afghan refugees, a partnership for solidarity and resilience, 2022, p.10
- [51] UNHCR, Iran : Afghan voluntary dashboard repatriation january – december 2021
- [52] Ibid
- [53] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", op.cit, p.26
- [54] Norwegian Refugee Council, « Humanitarian needs in Iran rise as 300 000 afghans arrive since Talibans take over », 10 novembre 2021
- [55] World Food Programme, « The United Kingdom contributes 1 million to support Afghan refugee in Iran », 17 janvier 2022
- [56] Tehran Times, « Italy supports refugees in Iran », 7 décembre 2021, <https://www.tehrantimes.com/news/467819/Italy-supports-Afghan-refugees-in-Iran>
- [57] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.27
- [58] IUNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.11
- [59] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects 2015-2016, Islamic Republic of Iran, 2014, p.13
- [60] Ibid, p.15
- [61] UNHCR, Refugees in Iran, <https://www.unhcr.org/ir/sub-office-mashhad/>
- [62] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.18
- [63] Ibid, p.16
- [64] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.19
- [65] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", op.cit, p.4
- [66] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.16
- [67] UNFPA, <https://iran.unfpa.org/en/news/improving-maternal-health-afghan-refugees-iran>
- [68] Ibid, p.19
- [69] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.21
- [70] HAMI, <http://hamiorg.org/en/>
- [71] MAHAK Charity, <https://mhk.mahak-charity.org/main/index.php/en/who-we-are/our-story>
- [72] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.23
- [73] ODVV, <http://www.odvv.org/page-29-About-Us>
- [74] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.23
- [75] International Relief Foundation, <https://internationalrelieffoundation.org/>
- [76] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.23
- [77] Ibid, p.20
- [78] Chain of Hope, <https://www.chainofhope.org/what-we-do/>
- [79] DRC, <https://drc.ngo/what-we-do/stories-from-the-field/helping-afghan-refugees-in-iran-making-an-income>
- [80] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.24
- [81] NRC, [https://www.nrc.no/countries/middle-east/iran/](https://www.nrc.no/countries/middle-east/iran)
- [82] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.25
- [83] RI, <https://www.ri.org/sectors/education/>
- [84] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.27
- [85] UNHCR, The Support Platform for the solutions strategy for afghan refugees, a partnership for solidarity and resilience, 2022, p.28

- [86] *Ibid*, p.28
- [87] *Ibid*, p.29
- [88] UNHCR Global Focus, Afghanistan Fact Sheet, 31 december 2019, p.2; UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.23
- [89] IOM, UN Migration, Return of undocumented afghan, weekly situation report 10-16 february 2019
- [90] UNHCR, Iran Global focus Fact Sheet, January -march 2020, p.3
- [91] *Ibid*, p.3
- [92] *Ibid*, p.3
- [93] World Food Programme Iran, Interim Country Strategic Plan (I-CSP), Improving food security and livelihood for refugees, 2017, p.3
- [94] World Food Programme Iran, Interim Country Strategic Plan (I-CSP), Improving food security and livelihood for refugees, 2017, p.6
- [95] *Ibid*, p.7
- [96] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran, p.3
- [97] *Ibid*, p.3
- [98] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.11
- [99] UNHCR, Educate A Child (EAC), Enabling, encouraging and excelling, UNHCR EAC Programme 2015-2019, p.21
- [100] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", op.cit, p.3
- [101] *Ibid*, p.4
- [102] *Ibid*, p.3
- [103] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees to support voluntary repatriation, unsustainable reintegration and assistance to host countries, Portfolio of projects Islamic Republic of Iran, 2014, p.11
- [104] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran, p.3
- [105] *Ibid*, p.3
- [106] REDMOND Ron, UNHCR News, "UNHCR Chief visits, praises refugees camp in eastern Iran", 21 november 2008
- [107] UNHCR, Solutions Strategy for Afghan Refugees, Enhancing resilience and co-existence through greater responsibility-sharing, 2018-2019, p.30
- [108] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran, p.3
- [109] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", op.cit, p.24
- [110] *Ibid*, p.26
- [111] *Ibid*, p.27
- [112] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran, p.2
- [113] *Ibid*, p.2
- [114] ARZHANGI Solmaz, ARZHANGI Sara, KAMRANI Hoda and RAJAEIPOUR Narges, "Refugee's Business continuity after war in the host country: Torbat-e-Jam, Iran", Shahid Beheshti University, Faculty of architecture and urban design, 2018, Teheran, Iran, p.2
- [115] Voir partie sur "Le rôle de l'état hôte ", page 11 de la fiche
- [116] ECHO, European Commission, Iran, Fact and figures, 30/10/2017, p.1
- [117] USDOS, Country report on human rights practices 2017 Iran, <https://www.ecoi.net/en/document/1430093.html>
- [118] Voir partie « Rôle de l'état hôte » p.12
- [119] OSAR, Iran : le statut légal des réfugié-e-s afghan-e-s, Recherche rapide de l'analyse-pays, Berne, 4 septembre 2018, p.5
- [120] *Ibid*, p.9
- [121] UNHCR «120 000 refugees assisted to access Iran's health insurance scheme » <https://www.unhcr.org/news/briefing/2021/4/606c19ad4/120-000-refugees-assisted-access-irans-health-insurance-scheme.html#>, 6 avril 2021
- [122] UNHCR, Universal Public Health Insurance (UPHI) for Refugees, <https://www.unhcr.org/ir/health-insurance-for-refugees-uphi/>
- [123] OSAR, Iran : le statut légal des réfugié-e-s afghan-e-s, Recherche rapide de l'analyse-pays, Berne, 4 septembre 2018, p.4
- [124] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", Publications of the Department of Geography and Geology of University of Turku, Division of Geography, n°9, 2018, p.22
- [125] HRW, Unwelcome guest, Iran's violation afghan refugee and migrants rights, November 2013, p.54
- [126] EYVAZLU D., JAUHIAINEN J., "Urbanization, refugees and irregular migrants in Iran", Publications of the Department of Geography and Geology of University of Turku, Division of Geography, n°9, 2018, p.22
- [127] IMBERT Louis, « L'Iran se noie dans des inondations destructrices », publié le 23 avril 2019 dans le journal Le Monde
- [128] IFRC, Iran: Thousands helped by Red Crescent in 24 hours following earthquake, 6 april 2017
- [129] UNHCR, Iran Global focus Fact Sheet, January -march 2020, p.5